

particuliers de dévotion approuvés par l'Ordinaire, en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Sont exceptés les jours où tombent une fête de Notre-Seigneur, ou une fête double de première classe, ou une fête, ou une vigile ou octave privilégiées.

On demande si cette messe votive du Sacré Cœur doit se dire sans *Gloria* ni *Credo*, ou si ce doit être une messe votive solennelle avec *Gloria*, *Credo*, et une seule oraison ?

Rép. — C'est une messe votive du rite solennel, avec *Gloria*, *Credo*, et une seule oraison ; ceci ressort d'une réponse de la Congrégation des Rites, en date du 25 mai 1890.

II. Quels sont les églises et oratoires qui peuvent user du privilège de cette messe votive ?

Rép. — Comme l'Indult ne distingue point, il doit être interprété largement, en ce sens que même dans les oratoires privés on peut user du privilège qu'il concède.

UNE AIMABLE INSPIRATION DE LA CHARITE

LE P. LAURENT ET LE PERRUQUIER

Le Père Laurent, jésuite, mort en odeur de sainteté à Nantes, il y a quelques années, prêchait un jour, à Abbeville. Il était fort goûté et très suivi. Parmi ses auditeurs, il avait remarqué un vieillard d'une tenue irréprochable, et qui prêtait une attention particulière à la prédication. Un jour, il demanda au Curé quel était ce beau vieillard, dont l'assiduité au sermon le consolait. « Mon bon Père », lui répondit le pasteur, « c'est tout simplement un ancien perruquier, très honorable d'ailleurs et jouissant autrefois d'une grande réputation d'habileté dans son état ; il a travaillé longtemps, et non sans faire d'assez beaux profits. Depuis quelques années, il a donné congé à ses pratiques et vit modestement de ses rentes. — Malheureusement, il a grandi et vieilli loin de Dieu ; il n'approche jamais des sacrements. » — « Eh bien, Monsieur, le Curé, j'irai voir ce cher monsieur, et, avec le secours du Ciel, j' tâcherai de l'amener à la table sainte. » Le Père Laurent avait une très belle chevelure, d'un blanc de cygne, ordinairement assez longue et vraiment fort bien entretenue. Sous prétexte de se faire tailler les cheveux, il se rend chez